

Chers parents, chers élèves,

Nous avons effectué le remboursement des voyages Rhéto, déduction faite des sommes que nous n'avons pas perçues, c'est-à-dire 144€ par voyage.

Cependant, 107€ ont été remboursés aux élèves pour le travail effectué lors des activités organisées pour gagner de l'argent en vue des voyages, donc en réalité, les élèves qui ont travaillé perdent 37€, ce qui est peu aux vues des sommes engagées.

Si nous venons à récupérer la moindre somme supplémentaire, il est évidemment qu'elle vous sera remboursée.

Veillez recevoir, chers parents, chers élèves, l'assurance de ma considération distinguée.

F. ROOSE
Directrice Athénée Royal Visé-Glons